



Dissolution de communauté et calcul de récompense

Par **asd**, le **13/07/2009** à **10:59**

Bonjour,

Je souhaite connaître le montant à reverser à mon mari en cas de divorce si je garde la maison.

Mariée sous le régime de la communauté, je finance à 78% l'achat de la maison, mon mari à 6% et nous prenons le reste en crédit. Est ce que nous récupérons chacun proportionnellement à notre mise initiale?.

Achat maison en 1999: 155000€

Estimation à ce jour: 280000€

Déclaration de emploi:

Madame: 122000€

Monsieur: 7700.00€

Crédit 16600.00€

A ce jour, il reste en crédit 10000.00€ + un crédit travaux sur la maison de 4000.00€

Pourriez vous me dire combien je dois à mon mari si je garde la maison.

Vous en remerciant d'avance.

Très cordialement,